

le Département

*Bien vivre **ici** !*

92 # décembre 2017

MAG

Un service,
des outils,
plus proches,
plus efficaces

Budget
Les projets
se concrétisent



TARN-ET-GARONNE

8 et 9

ZOOM

Un centre de secours
plus proche,
plus efficace



14 à 17

DOSSIER

Assemblée plénière
Les projets se
concrétisent



10 et 11

GRAND ANGLE

Le haut-débit
c'est maintenant !



Décembre 2017 - Numéro 92
Publication du conseil départemental
de Tarn-et-Garonne
Hôtel du Département
Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05.63.91.82.00
ISSN : 2553-8659 (en ligne)
ISSN : 2553-4408 (imprimé)

Directeur de publication : M.-J. Mauriège
Rédaction : service communication en collaboration
avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page :
service communication
Photos : J.-M. Maume
(sauf mention)
Impression : Léonce Deprez



Ce magazine est disponible
en version sonore réalisée par
l'Association des donneurs de voix
Bibliothèque sonore Claude Laplace
20, avenue Jean Jaurès - BP 162
82000 Montauban
Tel. : 05.63.63.89.42



@tarnetgaronnecg
facebook.com/departement.tarnetgaronne

ET AU FIL DES PAGES...# 4 à 7 # **EN BREF**# 12 # **ÉDUCATION**# 13 # **TERROIR**

Bien manger en Tarn-et-Garonne

18 # **SOLIDARITÉ**# 19 # **OCCITAN**# 20 et 21 # **TOURISME**# 22 # **ENVIRONNEMENT**

Les zones humides
sur le devant de la scène

23 # **FOCUS**# 24 # **PATRIMOINE**

Collégiale Saint-Martin,
une restauration exceptionnelle

25 et 26 # **CULTURE**# 27 # **GROUPES D'ÉLUS**



Répondre aux besoins du territoire et porter ses aspirations

Les élus départementaux ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences que la loi attribue au Département. Celles-ci sont très diversifiées, puisqu'il intervient dans les domaines social, éducatif (collèges), culturel, touristique, environnemental ou encore en matière de solidarité territoriale (aide aux communes) ou d'infrastructures (routes départementales).

Le conseil départemental de Tarn-et-Garonne exerce pleinement ses attributions, en s'employant à répondre au mieux aux besoins et aspirations des Tarn-et-Garonnais. Sa dernière réunion, le mercredi 18 octobre, l'atteste. Ont été votées plusieurs délibérations concernant des projets attendus

depuis longtemps, comme la construction du gymnase du collège Azaña de Montauban, qui espère sa structure sportive depuis 2009, ou la restructuration et l'extension des archives départementales, permettant au Département d'assurer dans les 20 prochaines années et dans de bonnes conditions sa compétence obligatoire de valorisation et de conservation des archives. D'autres délibérations ont trait à des projets structurants, à l'image de la restructuration du centre universitaire ou de la valorisation de la grotte de Bruniquel et de la pente d'eau de Montech. Enfin, le programme d'actions « Bien manger en Tarn-et-Garonne » vise à promouvoir les productions alimentaires locales de qualité et à satisfaire de la sorte la demande croissante et légitime des citoyens en faveur d'une alimentation plus saine, sûre et durable.

Il est aussi de la responsabilité des élus départementaux d'alerter les dirigeants nationaux sur les difficultés rencontrées sur le terrain et de suggérer les solutions adaptées.

L'assemblée départementale s'est acquittée de cette mission, en votant trois motions qui seront communiquées aux ministres concernés :

- la première soutient le projet de LGV entre Bordeaux et Toulouse, tout en mettant en évidence la nécessité de réhabiliter les lignes existantes et en alertant sur la situation, insupportable, d'incertitude sur le sort de leurs biens dans laquelle se trouvent les propriétaires riverains ;
- la deuxième demande au Gouvernement de reconsidérer son projet de réforme de l'APL, aux effets ravageurs pour les bailleurs sociaux tels que Tarn-et-Garonne Habitat qui, situés en territoire peu dense, accueillent une forte proportion de bénéficiaires de cette allocation,
- la dernière conteste l'entrée en vigueur provisoire du CETA, traité de libre-échange entre le Canada et l'UE, au regard de ses conséquences prévisibles sur la filière élevage tarn-et-garonnaise ainsi que sur le niveau de protection de la santé des consommateurs et de l'environnement.

C'est avec le même objectif de porter la parole du Tarn-et-Garonne, département qui appartient à cette France périphérique qui rencontre de plus en plus de difficultés à être entendue face à l'affirmation des métropoles, que j'ai tenu à participer au débat initié par le Président de la République dans le cadre de la Conférence nationale des territoires. J'ai ainsi présenté une contribution argumentée contenant 22 propositions concrètes, de nature à lutter contre les fractures territoriales qui se creusent.

Tant dans l'exercice strict de ses compétences que par ses prises de position publique, le conseil départemental poursuit donc, au quotidien, son action au plus près et au service de chaque Tarn-et-Garonnais.

Christian ASTRUC
Président du conseil départemental



Concours régional agricole Concours pluvieux, concours heureux !

Malgré une météo peu favorable, le cru 2017 du concours régional agricole, qui s'est tenu le dernier week-end de septembre sur les allées du cours Foucault de Montauban, a tenu toutes ses promesses.

Une fois de plus, les exposants étaient présents en très grand nombre, les animaux étaient magnifiques et le public n'a pas hésité à braver ce temps d'automne pour remplir les allées et s'offrir une sortie en famille. Il semblerait que ce concours ait encore de belles années devant lui...

Le conseil départemental avait réalisé un stand simple et accueillant, pédagogique avec ses nombreuses informations sur l'agriculture départementale et ludique avec ses animations à destination des enfants :



jeux en bois, labyrinthe de paille, atelier diététique, grande échelle des pompiers... Agréable rançon du succès, il n'a pas désempli durant

toute la durée du concours. Sans aucun doute, comme vous, nous serons encore là l'année prochaine !

Lettre aux ministres

L'eau, une ressource tellement précieuse

En septembre dernier, le Président Astruc a adressé un courrier au ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot et au ministre de l'agriculture Stéphane Travert au sujet de la gestion de la ressource en eau. Dans la situation actuelle et au vu des dernières annonces du Gouvernement qui prévoit de « réaliser, là où c'est utile et durable, des projets de stockage hivernal de l'eau », il lui a semblé utile de leur rappeler quelques éléments de réflexion à prendre en compte.

La sécheresse de l'été dernier ainsi que les prévisions annonçant la

multiplication de ce type d'événements lors des prochaines années indiquent que le statu quo en la matière n'est plus envisageable. C'est bien pourquoi, selon le Président, le stockage d'une petite partie des excédents hivernaux, consistant à capter l'eau en période d'abondance pour la restituer en situation de pénurie, apparaît comme une solution de bon sens indispensable à la préservation d'une production agricole apte à répondre aux besoins du pays et vitale dans les territoires ruraux comme le Tarn-et-Garonne. Il écrit : « Je suis attaché à la préservation de la quantité et de la qualité

de la ressource en eau au bénéfice de l'ensemble de ses usages et à la sauvegarde d'un tissu dense d'exploitations agricoles dans mon département, et je ne peux donc qu'espérer voir cet engagement se traduire rapidement par la réalisation de projets dans le bassin de la Garonne. »

Souhaitons, pour le bien des Tarn-et-Garonnais, particuliers et agriculteurs, que nos ministres soient attentifs à ce problème majeur afin que des politiques efficaces et adaptées puissent être menées rapidement.

Devenir MÉDECIN GÉNÉRALISTE en TARN-ET-GARONNE



Forum de l'installation Bienvenue aux jeunes médecins !

De nombreux territoires français souffrent d'une pénurie de médecins généralistes ou de spécialistes et deviennent, peu ou prou, ce que l'on a désormais coutume d'appeler des déserts médicaux.

Refusant cette fatalité, le conseil départemental a décidé de s'engager, dans le respect de ses compétences, dans des opérations de communication et de « séduction » auprès des jeunes médecins cherchant à s'installer et auprès des étudiants futurs diplômés pour leur vanter les mérites et les avantages de notre département.

Ainsi, sur le site de la collectivité (www.ledepartement.fr) ils peuvent

trouver une page qui leur donne des informations de nature à faciliter leur installation.

L'an passé, des assises de la médecine générale avaient été organisées à l'initiative et dans les locaux du Département.

Cette année, comme en 2016, le conseil départemental, représenté par Mme Véronique Riols, vice-présidente, était présent au « forum de l'installation » organisé par la faculté de médecine de Toulouse pour y rencontrer directement les jeunes ou futurs médecins et tenter de les attirer en Tarn-et-Garonne.

Aide sociale à l'enfance

Une journée pour les jeunes

Samedi 9 septembre, une journée d'accompagnement à la majorité et à l'autonomie des jeunes de 16 et 17 ans placés à l'aide sociale à l'enfance était organisée à la base de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Près de 130 personnes étaient présentes (des jeunes, des assistants familiaux, des agents de la direction de la solidarité départementale et des intervenants extérieurs) et ont participé et/ou animé des ateliers spécifiques tels que « futurs jeunes majeurs », « logement/budget », « accès à la santé », « insertion scolaire et professionnelle ». L'objectif de la journée a été atteint et l'ensemble des participants est prêt à renouveler l'an prochain cette information collective auprès des jeunes.

Vélo voie verte Tous en piste !

Vendredi 8 septembre, en fin d'après midi, c'est au niveau de l'écluse de Verlhaguet à Lacourt-Saint-Pierre, que le Président Astruc a procédé à l'inauguration symbolique du dernier tronçon de la Vélo voie verte, ancien chemin de halage en bord de canal transformé en piste cyclable, celui qui relie le port de Montech à Port-Canal à Montauban.

En présence de nombreux élus, du Préfet, mais aussi d'utilisateurs de ce nouvel équipement, Christian Astruc s'est félicité de l'achèvement de cette Vélo voie verte qui est non seulement un merveilleux endroit à découvrir pour les cyclistes et les marcheurs du département, qui peuvent profiter ainsi de tout le charme du bord du canal, mais aussi un nouvel atout touristique pour tous ceux, de plus en plus nombreux, qui veulent découvrir le Tarn-et-Garonne à leur rythme



et avec des moyens de circulation doux. Rappelons que la Vélo voie verte traverse le département de part en part, sur une distance de 72 km, qu'elle est entièrement sécurisée et qu'elle permet de découvrir de magnifiques paysages en toute quiétude. Ce dernier tronçon,

qui offre la possibilité d'accéder directement à Montauban pour les cyclotouristes, vient utilement parachever cet ouvrage. Maintenant, il ne vous reste plus qu'à enfourcher votre vélo ou à chausser vos baskets pour le découvrir !



Prévention des risques

Mathieu Albugues, nouveau président de la CLI de Golfech



La CLI (Commission locale d'information) auprès du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Golfech a été créée en 1982. Elle est chargée d'une mission générale d'information, de suivi et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et sur l'environnement. L'une de ses missions principales est de relayer l'information auprès du grand public, en particulier dans la zone PPI (plan particulier d'intervention) qui correspond au périmètre de

sécurité autour de la centrale, fixé actuellement en France à un rayon de 10 km autour de celle-ci. Forte de 76 membres bénévoles, la CLI comprend un bureau, un conseil d'administration et trois commissions techniques. Le conseil d'administration est composé d'élus, de représentants d'associations de protection de l'environnement, de membres d'organisations syndicales et de personnes qualifiées du monde économique et de la santé publique. Depuis quelques semaines la CLI est présidée par Mathieu Albugues. Il succède à Alexis Calafat qui,

après 20 ans à la tête de cet organisme, a souhaité prendre du recul. Nommé par un arrêté du Président Christian Astruc, Mathieu Albugues, en tant qu'elu membre de la CLI et conseiller départemental d'un canton proche de la centrale, remplissait toutes les conditions nécessaires pour prendre cette succession. Il incarne la jeunesse et saura sans doute apporter un nouvel élan à la CLI dans ses nouvelles attributions puisque la zone PPI va s'élargir considérablement, passant dans les prochains mois de 10 à 20 km autour de la centrale, de 31 à 99 communes et de 22 000 à 132 000 habitants concernés. Comme cette zone, l'activité de la CLI va elle aussi augmenter largement et elle pourra compter sur le dynamisme de son nouveau président pour franchir cette étape importante. Désormais, avec son nouveau président Mathieu Albugues, la CLI peut continuer à aller de l'avant, toujours au service de la population.

Journée Dys

Une journée riche d'enseignements

À l'occasion de la journée mondiale des DYS, l'Atelier Canopé 82 a organisé, en partenariat avec l'association de parents d'enfants dyslexiques (APEDYS) Midi-Pyrénées, une journée DYS régionale le 11 octobre dernier au centre universitaire de Montauban.

Les troubles DYS (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe...) sont des dysfonctionnements du système cérébral, sans incidence sur l'intelligence, mais qui peuvent conduire à des échecs scolaires. Depuis la loi de 2005 (portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes

handicapées), ce sont des handicaps qui sont reconnus dans l'institution scolaire, ce qui permet aux élèves qui en souffrent de bénéficier de certaines adaptations. D'autre part,



on a constaté que certains enfants atteints pouvaient améliorer leur lecture et leur écriture en ayant recours très tôt à des séances d'orthophonie ou à des cours particuliers.

La journée organisée sur le campus, en présence de Mme Marie-José Mauriège, 1^{ère} vice-présidente du conseil départemental, était à la fois destinée au grand public, puisqu'elle permettait d'obtenir de nombreuses informations sur ces troubles encore méconnus, et à la communauté éducative qui bénéficiait là d'informations spécifiques sur l'accessibilité des supports pédagogiques et sur les logiciels adaptés aux enfants souffrant de troubles DYS.

Les Médiévales de Belleperche

Le monde des marchands

Du 14 au 17 septembre 2017, ce sont plus de 6 000 visiteurs qui ont embarqué pour le monde fascinant des marchands du Moyen Âge, malgré le temps maussade.

Les premiers jours près de 1 500 écoliers du département ont participé aux 8 ateliers proposés. Marchands d'épices précieuses et marchands d'armes, techniques de calcul ou frappe de monnaie, voilà certains des savoirs transmis aux

enfants par ces voyageurs venus des quatre coins du monde. Les visiteurs du week-end n'ont pas été en reste avec pas moins de 12 spectacles programmés chaque jour, musique nordique ou du sud, vols de rapaces ou encore combat à l'épée. Entre deux représentations ou deux ateliers, si la fatigue se faisait sentir, ils se sont rendus sous la tente berbère le temps d'une pause ludique autour d'un jeu de société, un thé bien chaud entre les mains, ou à la taverne pour un repas revigorant. Un rendez-vous apprécié



des petits comme des grands. L'abbaye de Belleperche vous donne dès à présent rendez-vous pour l'édition 2018 des Médiévales qui, comme chaque année, sera riche en échanges et émotions.

Assemblée générale des maires

Toujours proche des élus de proximité

C'est à Caussade que se déroulait cette année la traditionnelle assemblée générale des maires du Tarn-et-Garonne. Accueillis par le maire de la commune Gérard Hébrard et Véronique Riols, conseillère départementale élue sur le canton Aveyron-Lère, ce sont près de 400 élus qui étaient présents dans la halle Bonnaïs. Francis Labruyère, président de l'association départementale des maires, Philippe Laurent, secrétaire général de l'association des maires de France (AMF), les parlementaires présents et le préfet se sont exprimés devant eux sur les sujets d'actualité. Tout comme le président du conseil départemental Christian Astruc qui a prononcé un discours toujours très attendu. Au cours de celui-ci, il a réaffirmé la volonté du Département de

soutenir les communes au travers des aides importantes qui leur sont accordées dans différents domaines. Il est revenu sur les efforts faits en matière de montée en débit et dans le déploiement à venir de la fibre pour faire du Tarn-et-Garonne un département à la pointe du numérique. Il a rappelé que l'ouverture du nouveau collège de Verdun-sur-Garonne était toujours prévue pour la rentrée 2019 alors que le gymnase du collège Azaña devrait être opérationnel dès la rentrée 2018. Le Président Astruc a terminé son intervention en déclarant : « Je souhaite que nous puissions garder nos territoires dans ce qu'ils ont d'humain et, de ce point de vue, la proximité de la commune et du département ne peut qu'y contribuer grandement ».



Rendez-vous d'automne

« Rendez-vous d'Automne » est une journée professionnelle d'échanges et d'informations organisée annuellement par la médiathèque départementale qui s'adresse aux bibliothécaires du département.

Cette journée est l'occasion de remercier les efforts et le travail des personnes, salariées et bénévoles, qui œuvrent pour la diffusion de la lecture publique et de la culture sur le territoire. La 13^e édition de ce rendez-vous s'est déroulée sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave, avec, comme fil rouge de cette rencontre, le thème « bibliothèque et lien social », en droite ligne avec la mission Orsenna : en effet, Françoise Nyssen, ministre de la culture et de la communication a confié à l'écrivain-académicien, une « campagne de mobilisation nationale auprès des collectivités territoriales pour les sensibiliser à la question des horaires et repenser les bibliothèques comme des lieux de cohésion sociale ». Mme Marie-José Mauriège, 1^{ère} vice-présidente du conseil départemental, a fait l'ouverture de cette rencontre, avec un discours très apprécié des quelques 70 personnes présentes. Très attachée à la culture en général et à la lecture en particulier, elle a notamment rappelé l'importance du livre dans la construction de l'enfant, citant l'exemple de Daniel Pennac, cancre à l'école devenu écrivain.



Castelsarrasin-Moissac

Un centre de secours plus proche, plus efficace

L'équipement dont on avait besoin

Il y a quelques jours, le 17 novembre dernier, c'est en grande pompe que le nouveau centre de secours de Castelsarrasin-Moissac a été officiellement inauguré. Une belle inauguration pour cette magnifique caserne qui est en activité depuis le 2 octobre. En effet, c'est à cette date que les sapeurs-pompiers de Castelsarrasin et de Moissac ont quitté leurs casernes respectives, anciennes et vétustes, pour investir le nouveau bâtiment de 1 124 m², installé sur un terrain d'un peu plus d'un hectare, juste derrière les locaux de la communauté de communes « Terres de confluences ». Une caserne moderne et fonctionnelle, adaptée aux besoins d'aujourd'hui et évolutive, qui accueille 132 sapeurs-pompiers (117 volontaires, 15 professionnels et 1 personnel administratif et technique spécialisé, dont 24 femmes) et qui va répondre aux besoins d'une population d'environ 40 000 habitants répartis sur 20 communes. La zone d'activité n'évolue pas (elle correspond aujourd'hui à environ 2 400 interventions à l'année, sans doute 2 500 dans un futur proche)

mais la réactivité sera désormais meilleure. En effet, l'un des grands changements dans ce centre de secours est désormais la présence de gardes postées, c'est-à-dire que des sapeurs-pompiers sont en permanence à la caserne et prêts à partir dans la minute. Cela entraîne un gain de temps et donc une amélioration de la qualité opérationnelle, mais aussi une diminution du risque routier pour les pompiers qui devaient antérieurement se rendre à leur caserne avant de partir en intervention. Un autre changement inhérent à ce nouveau centre est la mixité entre sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Une cohabitation qui se passe parfaitement bien et qui sera source d'enrichissement pour les uns comme pour les autres.

Les bons outils font les bons ouvriers

En ce qui concerne la caserne proprement dite, il faut signaler qu'elle comprend 9 chambres pour sapeurs-pompiers de garde, avec des espaces hommes et femmes séparés, une cuisine, un espace restauration, un foyer, une grande salle de formation et même une

salle de musculation, qui pourrait, le cas échéant, être affectée à d'autres usages si le besoin s'en faisait sentir. À l'extérieur, les sapeurs-pompiers disposent d'une tour d'entraînement, d'une aire de désincarcération et d'un city-stade pour se maintenir en forme. L'espace le plus impressionnant du bâtiment est sans doute le « garage », avec ses 11 portails qui permettent un départ rapide des nombreux véhicules affectés au centre de secours (3 véhicules de secours et d'aide aux victimes ; 1 véhicule de secours routier moyen ; 1 échelle pivotante séquentielle de 32 m ;



2 fourgons pompe tonne ; 1 camion citerne feux de forêts ; 1 véhicule léger cynophilie ; 1 véhicule toutes utilités avec son lot animalier ; 1 remorque poste médical avancé ; 1 motopompe remorquable ; 1 embarcation ; 1 VTP ; 4 VL), un équipement qui résulte de l'addition des moyens des deux anciennes casernes. Finalement, on peut considérer que ce centre de secours, dont le prix de revient avoisine les 3 millions d'euros, offre à la fois de meilleures conditions de travail aux sapeurs-pompiers, sans communes mesures par rapport à ce qu'ils connaissaient précédemment (ce qui fera d'ailleurs sans doute naître des vocations parmi les jeunes, filles et garçons, du secteur) mais qu'il leur offre en plus des capacités d'action supérieures et donc une meilleure efficacité. Cet équipement correspond donc parfaitement aux besoins des sapeurs-pompiers et de la population. Une vraie réussite !



Le Capitaine de l'équipe

Pour un nouveau centre de secours, il fallait bien sûr un nouveau chef. Et c'est donc le capitaine Charles-Henri Perrocheau qui est devenu le premier « patron » de cette nouvelle caserne de Castelsarrasin-Moissac. En poste à Montauban depuis 2010, il est sapeur-pompier professionnel depuis 1991, date à laquelle il est entré à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris en tant que sapeur. Ensuite, il a réussi tous les examens et les concours nécessaires pour gravir les échelons un à un afin d'obtenir son poste d'aujourd'hui qui est en quelque sorte un aboutissement, même si on lui souhaite toute la réussite pour l'examen de commandant qu'il passera bientôt. Une carrière déjà bien remplie où les grades et les affectations se sont multipliés puisqu'il a été successivement en poste à Nantes, aux Herbiers et à La Rochelle.

Si le capitaine Perrocheau n'a pas été associé à la construction du bâtiment, qui était l'affaire des architectes et du service spécialisé au sein du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), il a en revanche été le maître d'œuvre de la mise en place humaine et fonctionnelle.

Nommé à son nouveau poste en fin d'année 2016, il a pu, dès le mois de mars 2017, commencer à travailler avec les 130 sapeurs-pompiers qui allaient intégrer ce nouveau centre de secours afin qu'ils soient les acteurs de leur changement. C'est ensemble qu'ils ont défini le mode de fonctionnement dans le but de trouver la meilleure formule pour le collectif ; et dans le cas des pompiers, le collectif s'étend au-delà d'eux-mêmes puisqu'il englobe aussi la population dont ils seront les anges gardiens. L'affaire n'était pas simple puisqu'il fallait tout à la fois fusionner deux centres de secours existants, faire cohabiter des pompiers professionnels et volontaires et changer des habitudes en instaurant des gardes postées. Un triple pari qui était une première en France et qui semble d'ores et déjà réussi. Ils ont donc travaillé en amont pour mettre en place une « caserne durable », qui permette aux pompiers d'être et de rester en bonne santé, qui reste en bon état, bien entretenue, et qui donne envie de venir y travailler et d'y passer du temps. Avant même d'être ensemble, ils ont commencé à former une équipe.



Le Capitaine Charles-Henri Perrocheau

Cette notion d'équipe, le capitaine Perrocheau y est très attaché, car il sait que c'est de l'union que naît la force, que la diversité est une richesse et que chacun de ses « pompiers » est porteur des mêmes valeurs collectives et de cette volonté de partager et de servir qui est l'apanage des soldats du feu. Une aussi belle caserne méritait un grand chef, on peut sans aucun doute dire qu'elle l'a trouvé.



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Le haut-débit, c'est maintenant !

Le 22 septembre dernier, Cayriech est devenu la capitale tarn-et-garonnaise du numérique à l'occasion de l'inauguration du premier nœud de raccordement abonnés (NRA) du réseau d'initiative publique (RIP) de montée en débit du réseau cuivre (internet ADSL) du département. Un nom un peu barbare pour décrire le dispositif technique qui va permettre, d'ici à mi-2018, l'amélioration des débits internet pour près de 15 000 foyers de 132 communes du département.

Ce projet de montée en débit prévoit le déploiement progressif de 78 NRA-MED (nœud de raccordement d'abonnés - montée en débit) et le raccordement en fibre optique de 3 NRA existants tout en s'inscrivant dans la construction du FttH à terme. La création de ces nouveaux NRA-MED va permettre d'améliorer rapidement et considérablement le débit des foyers les plus mal desservis en ADSL. Les habitants pourront ainsi bénéficier de nouveaux services comme l'ADSL 2+, le VDSL 2 et la TV numérique. Tous les opérateurs ont la possibilité d'installer leurs équipements dans les armoires de montée en débit.

Une forte ambition autour du numérique

Le déploiement des nouveaux équipements a démarré en mai 2017 et, conformément au calendrier initial,



Inauguration du programme départemental de montée en débit AD

Fabienne Dulac, directrice exécutive d'Orange France.

17 armoires sont déjà posées sur un total de 78 prévues. Les premières ouvertures commerciales sont intervenues à la fin du mois de septembre et se feront ensuite progressivement sur tout ou partie des 132 communes concernées d'ici à l'été 2018. À l'issue de l'inauguration, à laquelle assistait la directrice exécutive d'Orange France, Fabienne Dulac, ainsi que le président du syndicat mixte Tarn-et-Garonne numérique Jean-Philippe Bésiers, le Président Christian Astruc ne cachait ni sa satisfaction, ni son ambition : « La réalisation de la première phase du projet Tarn-et-Garonne numérique constitue une étape majeure dans l'aménagement numérique du département. En confiant à Orange la mise en œuvre de ce programme public de montée en débit sur le réseau cuivre, cela va permettre d'offrir progressivement

à de nombreux Tarn-et-Garonnais qui en étaient jusque-là privés, de très bonnes conditions d'accès au haut et très haut débit internet, et de préparer l'avenir avec le déploiement de plusieurs centaines de kilomètres de fibre optique, en zones rurales. C'est la première étape de réalisation de l'ambition que s'était fixée le Département du Tarn-et-Garonne dès 2012 et que nous avons révisée à la hausse avec les élus des intercommunalités et de Tarn-et-Garonne numérique en 2016 ».

La fibre optique pour tous demain ?

Le Tarn-et-Garonne compte environ 140 000 prises correspondant aux foyers, entreprises, sites publics, etc., raccordés à un réseau de télécommunication. Parmi elles,

environ 40 000 se situent sur le territoire du Grand Montauban et font l'objet depuis 2013 d'un raccordement progressif à la fibre optique par Orange, sur ses fonds propres. Plus de la moitié de ces 40 000 prises seront équipées via la technologie reine d'ici la fin 2017 et les déploiements devraient se poursuivre jusqu'entre 2020 et 2022. Le reste du territoire concerne 191* communes soit environ 100 000 prises dont la prise en charge relève de l'initiative publique à travers Tarn-et-Garonne Numérique. Avec les opérations de montée en débit de l'ADSL qui s'achèveront mi-2018, ce sont 15 000 prises, parmi les plus mal desservies jusqu'à présent, qui vont désormais bénéficier d'un ADSL performant (entre 8 et 50 mbit/s pour 98 % d'entre elles). De quoi soulager les attentes très fortes de nombreux territoires qui attendent la résorption de la fracture numérique avec beaucoup d'impatience. Mais les enjeux vont au-delà car, pour Tarn-et-Garonne numérique et ses partenaires publics, il semble nécessaire d'initier au plus vite

le déploiement de la fibre avec un objectif ambitieux. « Nous devons tendre vers une couverture complète du territoire dans quelques années, avec des technologies permettant un niveau de service de plusieurs dizaines de mbit/s au premier rang desquelles la fibre optique » déclarait Christian Astruc lors de l'inauguration, ajoutant que « cet objectif est aujourd'hui à notre portée et il est de notre responsabilité ».

Un projet prêt à être lancé

La mise en œuvre de cette ambition nouvelle est depuis quelques mois en préparation au sein de Tarn-et-Garonne numérique. « Le projet structurant que nous souhaitons porter au sein de TGN ne doit pas créer de nouvelles fractures territoriales entre les territoires denses et moins denses, c'est pourquoi nous dessinons les esquisses d'un programme très haut débit avec une ambition simple : satisfaire tout le monde » confie Jean-Philippe Bésiers, Président du syndicat.

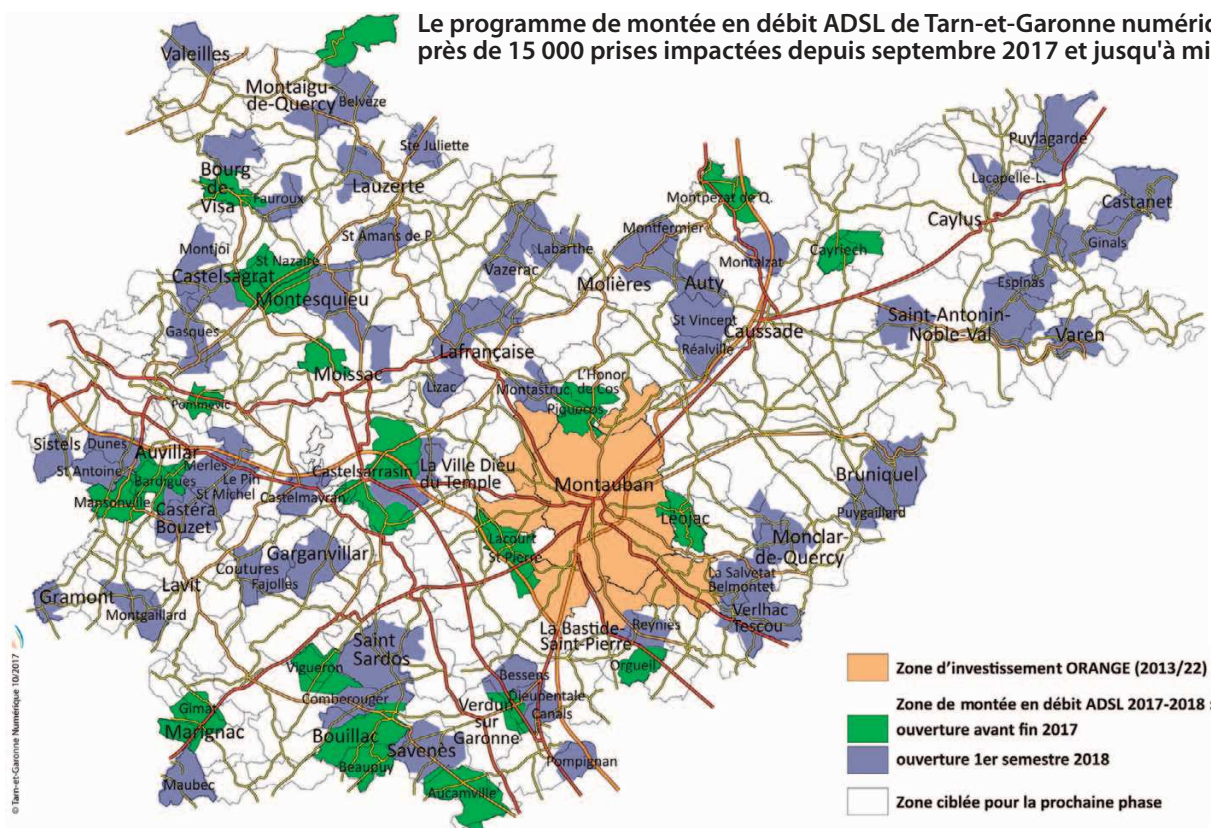
Une consultation des entreprises est en cours de préparation et devrait être publiée rapidement. Elle porte sur un projet de délégation de service public pour équiper et exploiter dans les prochaines années au moins 70 000 prises fibre optique avec une option sur la totalité du territoire (soit les 100 000 prises relevant de l'initiative de Tarn-et-Garonne numérique). La consultation et les négociations dureront tout l'hiver prochain ; cela permettra de connaître le niveau d'équipement à venir en Tarn-et-Garonne et le calendrier associé.

* dont 4 hors département : Montrosier (81) - Saint-Antoine (32) - Grayssas et Clermont-Soubiran (47) et 1 de l'agglomération (Reyniès).

Retrouvez la liste des secteurs concernés par les opérations de montée en débit en nous suivant sur les réseaux sociaux ou par mail : contact@82numerique.fr

 @82numerique

 82numerique



Fin des travaux et inauguration au collège Olympe de Gouges à Montauban

Un modèle de réhabilitation

Mardi 10 octobre, l'inauguration qui se déroulait au collège Olympe de Gouges de Montauban était la conclusion d'une douzaine d'années de travaux qui ont permis de transformer un établissement scolaire vétuste, obsolète et vieillissant en collège moderne, adapté et accueillant.

Douze ans et près de 7 millions d'euros de travaux ont été nécessaires pour restructurer et réhabiliter complètement ce collège, doté du plus gros effectif de l'académie avec près de 1 000 élèves dans ses murs. Ces travaux, qui ont montré la continuité et l'engagement sur le long terme de la collectivité départementale, toujours en faveur et dans l'intérêt des élèves, sont une très belle réussite.

Lors de l'inauguration, pour rendre encore plus festif ce moment, la chorale du collège et son professeur M. Abadie ont accueilli les invités et ont interprété une très jolie chanson. Puis, c'est avec beaucoup de satisfaction que le Président Astruc a coupé le ruban symbolique, en compagnie du principal José Jorge, du DASEN François-Xavier Pestel, de plusieurs conseillers départementaux et de la représentante de la mairie de Montauban. Ensuite, M.



Jorge a conduit la visite des derniers travaux effectués, notamment la restructuration du rez-de-chaussée du bâtiment A, l'occasion de découvrir la qualité des nouveaux équipements.

Au terme de la visite, le principal et le DASEN ont pris la parole pour multiplier les remerciements, envers le Département bien sûr, mais aussi pour les architectes et les entreprises qui se sont succédés, et également pour les élèves et l'ensemble de la communauté éducative qui ont dû vivre et étudier durant de longues années au milieu d'un grand chantier, avec toutes les

contraintes que cela impose. Mais, le jeu en valait la chandelle. De son côté, Christian Astruc mettait l'accent sur la volonté du conseil départemental d'offrir à ce collège un environnement à la hauteur de son rayonnement et de ses ambitions de réussite : « La réussite, c'est l'objectif du conseil départemental aux côtés des services de l'Éducation nationale, à vos côtés, dans une démarche volontariste d'accompagnement constructif et concerté, largement au-delà de ses obligations réglementaires. Les besoins en infrastructures, les projets d'attractivité, les évolutions pédagogiques, les vœux de modernité et de compétitivité sont nombreux pour nos collèges, comme pour l'ensemble des compétences qui nous sont dévolues. Les contraintes financières, vous le savez tous, nous conduisent néanmoins à programmer et à échelonner les dépenses publiques. Mais vous en êtes les témoins : le conseil général a fait, le conseil départemental fait et, je vous l'assure, il continuera de faire son maximum pour l'éducation et notre jeunesse ». Le beau collège Olympe de Gouges en est une nouvelle preuve éclatante.



Bien manger en Tarn-et-Garonne

Joindre l'utile à l'agréable

La gastronomie française est classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Notre agriculture et les produits qui en sont issus ont acquis depuis longtemps une renommée mondiale. Les chefs français et les artisans des métiers de bouche sont réputés dans le monde entier. Autant de raisons et de possibilités de bien manger, particulièrement chez nous en Tarn-et-Garonne où la conjonction du climat, de la géographie et des multiples savoir-faire de nos agriculteurs transforme notre territoire en un véritable pays de Cocagne. Et il serait sans doute sacrilège de ne pas en profiter.

Bien manger, en Tarn-et-Garonne, est ancré dans nos traditions et dans notre culture. C'est à la fois un plaisir et un besoin. Mais, aujourd'hui, à la lueur des nouvelles questions sanitaires, environnementales et économiques, cela devient un objectif. Il est de plus en plus nécessaire de bien manger. Désormais, les Tarn-et-Garonnais, s'inquiètent de la qualité des produits qu'ils mettent dans leur assiette et dans celles de leurs enfants. Ils veulent savoir ce qu'ils mangent, connaître le mode de production, l'origine et l'impact environnemental. Ils sont devenus exigeants et c'est bien naturel. C'est pourquoi le Département, conscient de ces nouvelles attentes et de l'opportunité que cela peut représenter pour la production agricole de notre territoire, a décidé de lancer un programme d'actions de nature à créer une dynamique favorisant à la fois le « bien-manger » et les produits locaux.

Ce plan se décline en 14 mesures complémentaires et convergentes :

- lancer un appel à projets sur la thématique « bien manger en Tarn-et-Garonne » en direction des collégiens,
- adopter une charte « bien manger au collège »,

- généraliser la mise en place des « salad'bar » dans les cantines des collèges,

- mettre en œuvre le dispositif « un fruit pour la récré »,

- créer et diffuser un livre de recettes des cuisiniers des cantines scolaires et des sites de restauration collective du Département en association avec les restaurateurs locaux,

- adopter un plan de prévention « moins gaspiller pour mieux manger » sur 3 collèges pilotes,

- proposer un contrat assorti d'une incitation financière par le Département pour les établissements qui s'engageraient dans une démarche d'approvisionnement de produits frais de saison et de proximité,

- renouveler la distribution gratuite de goûters composés de produits de saison sur les manifestations départementales,

- développer la mise à disposition de « bars à fruits »,

- maintenir la promotion des produits du département dans les manifestations extérieures et les salons internationaux,

- orienter les critères et allouer les dossiers de consultation pour favoriser l'achat des denrées alimentaires pour le Département,

- proposer aux acheteurs des collèges des formations et échanges de bonnes pratiques pour cibler leurs achats,

- mener des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour les producteurs locaux qui souhaitent répondre à des marchés publics,

- élaborer et diffuser un annuaire de producteurs tarn-et-garonnais de denrées alimentaires.

L'ensemble de ces mesures répond aux trois axes du projet territorial départemental :

- lutter contre la fracture territoriale, en veillant à la qualité nutritionnelle des repas servis à tous les collégiens et en renforçant l'attractivité de nos territoires ruraux grâce à l'impulsion donnée à l'agrotourisme,

- des citoyens épanouis et émancipés, en favorisant une éducation au goût et en demandant aux collégiens de porter eux-mêmes des projets qui seront soutenus par le Département,

- une action durable, en limitant les transports dans l'approvisionnement, en luttant contre le gaspillage et en offrant des débouchés à une agriculture responsable.





La décision modificative s'élève à 9 025 007 € soit 2,4 % du budget principal

Assemblée plénière

Les projets se concrétisent

La quatrième réunion de 2017 de l'assemblée départementale, autrement appelée décision modificative, s'est déroulée mercredi 18 octobre. 43 dossiers étaient à l'ordre du jour et soumis à l'approbation de l'ensemble des conseillers départementaux.



Les premiers dossiers émanaient de la commission « finances » et concernaient à la fois des décisions modificatives pour la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, le centre départemental de l'enfance et de la famille, l'institut médico-éducatif et professionnel de Tarn-et-Garonne, le service d'assistance technique au traitement des effluents, le laboratoire vétérinaire départemental et Tarn-et-Garonne conseil collectivités, mais également des décisions comptables. Cette décision modificative s'équilibre à 9 025 007 €, soit

2,4 % du budget principal, lequel intégrait les résultats et les restes à réaliser de l'exercice précédent. Ces 9 millions se répartissent ainsi : 8 M€ de dépenses et 2 M€ en investissement, 1 M€ de dépenses et 7 M€ de recettes en fonctionnement. De nombreux autres dossiers étaient soumis au vote de l'assemblée.

Transfert de la compétence transports à la région Occitanie

L'application de la loi NOTRe impose le transfert de la compétence transport (transports non urbains et transports scolaires) des départements vers les régions. Le transfert sera effectif le 1^{er} janvier 2018. C'est donc le service chargé de ces missions ainsi que les agents qui y sont affectés, au nombre de 13, qui travailleront désormais sous la bannière occitane.

Une halle sportive pour le collège Manuel Azaña de Montauban

Lors de la réunion consacrée au budget primitif de 2017, le principe de construction d'une halle sportive pour le collège Azaña a été adopté. Depuis, des concertations ont été menées avec les utilisateurs, les parents d'élèves et le maître d'œuvre désigné. Ces concertations ont fait apparaître le besoin de rajouter des options à la configuration retenue, dont un mur d'escalade avec son rideau spécifique de séparation ainsi qu'un système de chauffage. Le coût de l'opération s'établirait à 2 000 000 €. Ce nouvel équipement permettra d'accueillir simultanément deux classes et leur encadrement dans le temps scolaire, et jusqu'à 100 utilisateurs dans le cadre de l'UNSS.

Une subvention exceptionnelle pour Emmaüs

L'association Emmaüs de Tarn-et-Garonne, installée à La Ville-Dieu-du-Temple, concourt à la lutte contre la précarité et développe la démarche d'insertion socio-professionnelle des 80 personnes et familles accueillies. Elle souhaite refaire la toiture d'un des bâtiments installé sur le site afin d'y aménager des logements pour faire face à une demande croissante. Emmaüs a donc sollicité une subvention auprès du Département pour la réfection de la toiture. L'assemblée départementale s'est prononcée en faveur d'une subvention de 28 760 € pour répondre à cette demande.



La renaissance de la pente d'eau

Le projet de valorisation touristique de la pente d'eau de Montech suit son cours. Ainsi, VNF (Voies navigables de France) sera maître d'ouvrage en ce qui concerne la sécurisation de la machine, tandis que le Département le sera pour les travaux de valorisation touristique et d'interprétation du site. Le démarrage des travaux est prévu pour le premier semestre 2018, mais d'ores et déjà deux panneaux de communication sont installés sur le site : le premier retrace l'histoire et le fonctionnement de la pente d'eau ; le second, intitulé « La pente d'eau revit » annonce le projet de valorisation touristique. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 1 500 000 € (avec une participation de 200 000 € du Département).



© Michel Soulier/SSAC

La grotte de Bruniquel, un atout touristique à valoriser

La grotte de Bruniquel est un site unique au monde puisqu'elle abrite des traces de l'homme de Néandertal, datées de 176 500 ans, qui révolutionnent tout ce que l'on croyait savoir de cet homme aujourd'hui disparu. L'État et les collectivités territoriales souhaitent valoriser ce site pour en faire un atout majeur du développement touristique de notre département, même s'il ne sera jamais ni visitable, ni aménageable. Cette contrainte a conduit à envisager la création d'un centre d'interprétation. Celui-ci pourrait s'articuler autour d'une reproduction des sols et des structures de la grotte, sous une forme à définir mais en utilisant les outils de la 3D les plus performants. Dans un premier temps, une étude va être menée par une équipe spécialisée, pour définir le programme technique à mettre en œuvre, ce qui permettra à l'ensemble des partenaires d'arrêter le programme des investissements. L'étude est estimée à 132 000 €.

Retrouvez toutes les décisions de l'assemblée départementale sur : www.ledepartement.fr

Restructuration du campus universitaire

Une enveloppe de 11,8 millions d'euros pour la restructuration globale du campus fait l'objet d'un cofinancement au titre du contrat de Plan État-Région 2015-2020 pour l'extension des formations sur site : accueil des étudiants IFSI-IFAS, le développement de l'ISCID et la rénovation des locaux de l'ESPE. La démolition des bâtiments situés sur le terrain prévu pour le futur bâtiment IFSI-IFAS s'est déroulée cet été. Les travaux de construction devraient débuter de façon imminente. Les travaux relatifs à l'aménagement des espaces mutualisés du campus (médiathèque, restaurant, salles de cours) sont envisagés pour le second semestre 2018.



Rénovation des archives départementales

Les archives départementales sont installées depuis 1904 dans une ancienne école normale édifiée à la fin du 19^e siècle située en face du cours Foucault à Montauban. Depuis quelques années ce bâtiment est arrivé à un seuil critique qui empêche le service d'assurer pleinement ses missions. Dès 2007, l'assemblée départementale a délibéré en faveur d'une extension des archives et en 2013 une pré-étude a été validée. En 2016, le conseil départemental a validé une autorisation de programme de 15 000 000 €. Toutefois, il apparaît aujourd'hui plus opportun, au vu des nombreux investissements à mener dans différents domaines, de proposer un projet de restructuration



maîtrisé, plus modeste mais néanmoins opérationnel et ouvert sur l'avenir, et garant de conditions satisfaisantes de travail, d'accueil des publics et de traitement des collections. C'est donc celui-ci, dont le coût d'opération est évalué à 4 315 000 € et dont la mise en œuvre pluriannuelle est prévue dès 2018, qui a été présenté aux conseillers

départementaux. Les objectifs étant d'améliorer l'accueil du public et d'accroître et de sécuriser les linéaires d'archivage, il prévoit de sauvegarder et de réaménager le bâtiment historique, de restaurer la maison « Razali » voisine et de transformer le gymnase situé à l'arrière pour y installer des rayonnages.

LGV, APL, CETA, trois motions en toutes lettres

C'est à la fin de la séance du conseil départemental que le Président Christian Astruc a donné lecture à ses collègues des trois motions qui avaient été déposées par le groupe majoritaire « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne ».

La première portait sur la future ligne LGV, en voici les grandes lignes : « Cet été encore, le Département, par l'intermédiaire de son président, renouvelait son attachement au projet de ligne à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et Toulouse et regrettait l'ambivalence de l'État sur cette question. (...) Nul ne sait si la prolongation de la LGV jusqu'à Toulouse est remise en cause, retardée ou si elle demeure prévue dans le cadre du calendrier initial. (...) Pourtant, cet équipement apparaît structurant pour notre territoire et indispensable au développement à long terme de l'intégralité de l'ancienne région Midi-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne notamment. En outre, la

situation d'incertitude sur le sort de leur bien, dans laquelle sont placés les propriétaires de terrains ou d'habitations situés sur le tracé, pourrait devenir intolérable si elle venait à s'éterniser du fait de l'indécision des acteurs publics nationaux. Par suite, il est désormais impératif que l'État adopte enfin une position claire et définitive à ce propos.

Au surplus, quelle que soit sa décision, la réhabilitation et la modernisation rapides de la ligne existante restent indispensables pour assurer la sécurité et améliorer le confort des milliers de passagers qui l'empruntent quotidiennement, notamment pour se rendre sur leur lieu de travail à bord des TER. Considérant ce qui précède, réunis en session,



les conseillers départementaux de Tarn-et-Garonne : affirment leur soutien à la construction de la ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse comprenant la gare de Bressols en Tarn-et-Garonne, demandent à l'État de prendre rapidement, clairement et définitivement sa décision concernant ledit projet de LGV, attirent l'attention de l'État sur la nécessité de réhabiliter et de moderniser les lignes existantes et de préserver les gares existantes. »

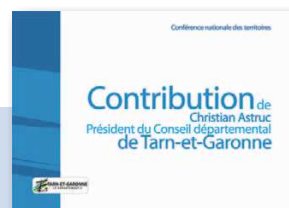
La deuxième concernait la baisse prévue des APL dans le projet de loi de finances du gouvernement : « (...) La baisse, prévue par ce texte, de 69 euros d'APL par mois pour les locataires de Tarn-et-Garonne habitat (TGH) bénéficiaires va entraîner une diminution des loyers perçus par l'office de 2,5 millions d'euros sur un total de 18 millions, à mettre en perspective avec un autofinancement aux alentours de 600 K€. (...) Les organismes comme

Tarn-et-Garonne habitat, dont une partie du patrimoine est située en territoire détendu, seraient particulièrement affectés. En effet, d'une part, ils logent principalement un public très fragile socialement. (...) Il résulte de ce qui précède que les locataires les plus fragiles seraient les plus touchés par la mesure. (...) Le projet de loi met donc en péril TGH, organisme qui contribue à la vie sociale et à l'équilibre territorial. Il menace de dégrader les conditions de vie des locataires. (...) Les conseillers départementaux de Tarn-et-Garonne demandent à Monsieur le ministre de la cohésion des territoires de reconsidérer la réforme envisagée de l'APL au regard de ses conséquences sur les organismes qui, situés en milieu rural tels que TGH, accueillent une très forte proportion de locataires bénéficiant de cette aide. »

La troisième concernait le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA)

et s'achevait ainsi : « (...) Craignant des conséquences dangereuses de l'application du traité pour notre économie, notre environnement et notre société, conscients que par son savoir-faire et la qualité de ses produits, notre filière élevage-viande contribue à forger l'identité et la vitalité du territoire économique départemental, les conseillers départementaux de Tarn-et-Garonne, réunis en session, demandent la suspension immédiate de l'application provisoire du CETA et appellent le Gouvernement à une meilleure prise en compte des dangers que cet accord commercial fait porter sur la filière élevage, le consommateur et la santé. »

Ces trois motions ont été adoptées à l'unanimité par l'ensemble des conseillers départementaux.



Le président du conseil départemental force de propositions sur le devenir des territoires et des collectivités

Conférence nationale des territoires

Le 17 juillet 2017, s'est déroulée la première réunion de la Conférence nationale des territoires, nouvelle instance de concertation rassemblant les représentants des principales associations d'élus locaux et une partie du Gouvernement pour échanger sur les enjeux déterminant l'avenir des territoires et des collectivités.

À la suite de cette rencontre et en prévision de la prochaine, le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité consulter les élus locaux afin de recueillir leur sentiment et leurs idées concernant les thématiques suivantes :

- les structures territoriales,
- la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités,
- les finances publiques locales,
- la lutte contre la fracture territoriale,

- la transformation écologique et la mutation numérique du pays.

Le président du conseil départemental Christian Astruc a participé à ce débat au travers d'une contribution argumentée adressée au préfet et au Premier ministre.

Son intervention est articulée autour de 3 axes :

- I - Donner la parole à tous les territoires : sauvegarder la démocratie locale de proximité**
- II - Assurer aux territoires des moyens d'agir**
- III - Favoriser un développement équilibré des territoires.**

Parmi les 22 propositions concrètes formulées dans ce document figurent notamment le maintien des syndicats des eaux, dont la disparition de fait a été décidée par la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) de 2015, diverses suggestions de

simplifications administratives et d'allègement des normes, l'augmentation des subventions de l'État en faveur du déploiement du numérique en milieu rural, l'uniformisation des normes s'appliquant à l'agriculture sur l'ensemble du territoire européen, la levée des obstacles réglementaires et financiers auxquels se heurtent aujourd'hui la création de retenues d'eau ou encore la suppression des barrières juridiques qui empêchent les personnes publiques de cibler les productions locales de qualité dans leurs achats de denrées.

Les discussions engagées dans le cadre de la Conférence nationale des territoires devraient se poursuivre dans les prochaines semaines. À condition que le dialogue se révèle constructif et qu'il puisse déboucher sur des actions concrètes, le Département de Tarn-et-Garonne continuera à y prendre sa juste part.

Plus pratique, plus solide, plus moderne, plus sûre La nouvelle carte mobilité inclusion

La carte mobilité inclusion (CMI) permet notamment une meilleure sécurisation des cartes et un raccourcissement de leur délai de fabrication pour une amélioration de la qualité du service rendu à l'usager.

Elle remplace les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement à compter du 1^{er} juillet 2017. Néanmoins, si vous bénéficiez d'une de ces cartes à durée limitée, vous devez continuer à les utiliser jusqu'à leur fin de validité.

Si vous bénéficiez de la carte européenne de stationnement et/ou de la carte d'invalidité à durée définitive, ces cartes ne seront plus valables à compter du 30 juin 2026. A cet effet, vous devrez faire une demande de CMI avant le 30 juin 2026 afin de bénéficier du nouveau support de carte, vos droits seront renouvelés sans nouvelle instruction. La carte mobilité inclusion peut comporter deux supports : un support pour la mention stationnement et un support pour la mention priorité ou invalidité.



Les conditions d'attribution et les avantages que procurent ces cartes restent inchangés. Les demandes de CMI doivent être faites à la MDPH via le formulaire Cerfa n° 13788*01. Elles sont délivrées par le président du conseil départemental à la suite de l'appréciation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Si

vous demandez l'APA, vous pouvez faire une demande de CMI via le formulaire APA. La fabrication de la CMI est réalisée par l'imprimerie nationale.

À cet effet, l'imprimerie nationale met à disposition des bénéficiaires de la CMI un portail et un service vocal interactif permettant notamment de suivre son étape de fabrication. Depuis le 1^{er} juillet 2017, en cas de perte, de vol ou de détérioration, vous avez la possibilité de faire une demande de duplicata de carte. La carte initiale sera alors invalidée et donc inutilisable. Vous pourrez également demander un second exemplaire de CMI stationnement. Le duplicata et le second exemplaire de carte sont payants (9 euros chacun) et sont à votre charge.

Renseignements :
www.ledepartement.fr/mdph82
mdph@ledepartement82.fr

Service insertion

Favoriser le retour à l'emploi

Le Département est le chef de file de l'action sociale et à ce titre il gère les politiques d'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi dont les bénéficiaires du RSA.

Pour accomplir cette mission, il s'appuie sur le service RSA Insertion qui compte 9 agents : une responsable, 2 agents administratifs, 1 animateur des programmes départementaux et 5 agents départementaux, emplois chargés entre autres de la prospection des employeurs et du placement des personnes en contrats aidés. Le Département s'est

doté d'un pacte territorial d'insertion dans le cadre duquel les principaux partenaires institutionnels s'engagent, dans leur domaine de compétence, à favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ; cette démarche traduit une volonté commune de lisibilité dans la mise en œuvre des politiques d'insertion sur le territoire, complété par le programme départemental d'insertion qui organise la politique d'accompagnement professionnel et social des bénéficiaires RSA.

L'assemblée départementale développe une politique volontariste tournée vers l'employabilité des personnes éloignées de l'emploi,



à travers le plan emploi insertion reconduit pour la deuxième année consécutive. Le Département de Tarn-et-Garonne s'est engagé auprès de l'État, au travers d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens sur la prescription et le financement de contrats de travail aidés. Chaque embauche ouvre droit pour les employeurs à une aide financière de la collectivité et offre l'opportunité pour les bénéficiaires RSA, d'une remise au travail, assortie d'une formation, dans la perspective de l'accès ou du retour à l'emploi durable.



Fleurs, paysages et patrimoine

Cette année encore, de très nombreuses communes ont participé au concours « Villes et Villages fleuris » organisé par le conseil départemental. Cette participation démontre la volonté des élus et de leurs administrés de donner la meilleure image possible de leur ville ou de leur village. Chacun à son niveau, met beaucoup d'énergie à fleurir ses rues, ses places et ses espaces publics. Mais ce concours prend également en compte l'embellissement, dans un sens plus large, de la commune et son équipement. Bien entendu, le Département est très attentif aux efforts des élus locaux dans ce domaine car cela s'accorde avec les aides qu'il verse aux communes en faveur des bâtiments communaux, des écoles, des équipements sportifs ou des aménagements de bourgs.

La soirée de remise des prix qui aura lieu en décembre sera l'occasion de mettre en avant les artisans

de ces embellissements, élus, agents municipaux et bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour que toutes nos communes et donc l'ensemble de notre département soit le plus agréable à regarder et qu'il fasse bon y vivre.

Ont obtenu les félicitations du jury :

Communes ≤ 300 habitants

- 1^{ère} ex-aequo - Lapenche
- 1^{ère} ex-aequo - St-Vincent-Lespinnasse
- 3^{ème} - Maubec
- 4^{ème} - Perville
- 5^{ème} - Fénérols
- 6^{ème} - Saint-Cirice
- 7^{ème} - Mansonville

Communes comprises

entre 301 et 1 000 habitants

- 1^{ère} - Castelferrus
- 2^{ème} - Auvillar
- 3^{ème} - Bourret
- 4^{ème} - Puygaillard-de-Quercy

5^{ème} - Albefeuille-Lagarde

6^{ème} - Lizac

Communes comprises

entre 1 001 et 3 000 habitants

- 1^{ère} - Villebrumier
- 2^{ème} - Dunes
- 3^{ème} - Mirabel
- 4^{ème} - Saint-Nauphary
- 5^{ème} - Bioule

Communes comprises

entre 3 001 et 15 000 habitants

- 1^{ère} - Grisolles
- 2^{ème} - Caussade
- 3^{ème} - Saint-Étienne-de-Tulmont

Les nombreuses autres communes participantes ont reçu les encouragements et les compliments du jury, sans oublier les nombreux prix spéciaux attribués pour récompenser les actions remarquables appréciées lors des visites des communes.

Flors, paisatge e patrimoni

Aquesta annada, força comunas an participat al concors : « Vilas e Vilatges florits » organitzat pel Conselh departamental. Aquela participacion marca la voluntat dels elegits e de lors administrats de balhar lo melhor image que se pòt de lor vila o de lor vilatge. Cadun balha bravament d'energia per florir sas carrièras, sas plaças e sos espacis publics. Mas aquel concors pren tanben en compte l'abeliment, d'un biais mai larg, de la comuna e de son equipament. Plan solide, lo Departament es atentiu als esforços dels elegits locals dins aquelles afars, pramor la relacion amb las ajudas que son balhadas a las comunas per los bastiments comunals, las escolás, los equipaments esportius o los amainatjaments dels borgs.

La serada de remesa dels prètzes que se farà en decembre serà l'escasença de metre en avant los artesans d'aquelles abeliments, elegits, agents municipals e benevòls,

que trabalhan long de l'annada dins totas las comunas per far que nòstre departament siague agradiu al regard e de bon viure.

An obtengudas las felicitacions de la jurada :

Comunas ≤ 300 abitants

- 1^{ère} ex-aequo - Lapencha
- 1^{ère} ex-aequo - Sent Vinçens
- L'Espinassa
- 3^{ème} - Maubèc
- 4^{ème} - Pèrvila
- 5^{ème} - Fenairòls
- 6^{ème} - Sent Cirici
- 7^{ème} - Mansonvila

Comunas de 301 a 1 000 abitants

- 1^{ère} - Castèlferrús
- 2^{ème} - Auvilar
- 3^{ème} - Borrèth
- 4^{ème} - Pèg Galhard de Carcin
- 5^{ème} - Albafèlha-La Garda
- 6^{ème} - Lisac

Comunas de

1 001 a 3 000 abitants

- 1^{ère} - Vilabrumièr
- 2^{ème} - Dunas
- 3^{ème} - Mirabèl
- 4^{ème} - Sent Naufari
- 5^{ème} - Biule

Comunas de

3 001 a 15 000 abitants

- 1^{ère} - Grisòlas
- 2^{ème} - Cauçada
- 3^{ème} - Sent Estèfe de Tulmon

Las nombrosas autras comunas que an participat, an recebut los encoratjaments e los compliments de la jurada, sens oblidar un fum de prèmis especials atribuïts per recompensar las accions de tria presadas pendant las vistolhas comunalas.



Les deux conseillères départementales, Véronique Colombié et Francine Debials, Présidente de l'ADT, avaient fait le voyage jusqu'à Paris pour soutenir nos produits locaux.

© ADT82

Tarn-et-Garonne Paris gagné !

Grand succès pour la 18^e édition des marchés flottants du Sud-Ouest sous la présidence du Département de Tarn-et-Garonne

La 18^e édition de cet événement a eu lieu à Paris du 15 au 17 septembre 2017. Depuis 18 ans, le Tarn-et-Garonne, le Gers et le Lot-et-Garonne organisent sur le quai Montebello, face à Notre-Dame de Paris, un grand marché gourmand et animé, reflet de l'identité des trois départements. L'objectif principal de cette manifestation est de promouvoir la gastronomie et le savoir-faire des producteurs locaux durant 3 jours et d'asseoir la notoriété touristique des 3 destinations sur la région parisienne, première région émettrice de clientèle pour les 3 départements.

Cette année les marchés flottants du Sud-ouest ont connu une belle affluence, avec plus de 120 000 visiteurs. De nombreux parisiens, fidèles de ce rendez-vous incontournable, étaient présents, ainsi que des touristes étrangers, en visite lors des Journées européennes du patrimoine, qui étaient venus chercher de nouvelles idées de vacances et de découvertes en France. Ces visiteurs n'ont pas manqué de s'arrêter sur le stand tourisme du département, pour retrouver les nouvelles éditions 2017 comme le magazine La Parenthèse, qui suscite un grand intérêt chez les futurs vacanciers en quête d'idées de visites et d'activités pour un séjour à la campagne. La gastronomie et le savoir-faire du département étaient bien représentés grâce

aux 12 producteurs de Tarn-et-Garonne, véritables ambassadeurs du territoire qui perpétuent la production de ses spécialités. Les fruits bien sûr avec les pommes et le chasselas de Moissac AOP, les spécialités de canard gras et de porc noir gascon, les vins de Tarn-et-Garonne, les fromages, le miel... autant de produits issus du terroir et inscrits dans l'agrotourisme grâce au réseau Bienvenue à la ferme.

Le Tarn-et-Garonne était également identifiable en tant que « verger du Sud-Ouest » grâce au Bar à fruits du Tarn-et-Garonne. Il faisait son grand retour à Paris, à la suite du succès rencontré en 2016, et ce sont pas moins de 4 500 verres de jus frais de chasselas de Moissac, prunes, melons du Quercy et pommes du département qui ont

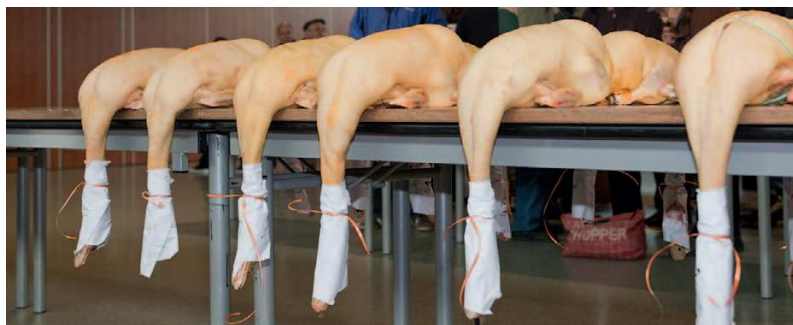
été servis. L'art de vivre du Sud-Ouest se transmet par le tourisme, la gastronomie mais aussi par la convivialité et le sens de la fête, c'est pourquoi des festivals incontournables de Tarn-et-Garonne étaient mis en avant lors de cette 18^e édition. Le vendredi soir le festival Samba al pais, qui a rassemblé plus de 3 200 visiteurs en 2017 à Saint-Antonin-Noble-Val et le samedi soir El Mediodia Festival, qui rassemble chaque année 5 000 visiteurs à Corbarieu. Ces concerts étaient accompagnés d'apéritives dégustations, le vendredi de boissons à base de chasselas de Moissac : jus de chasselas, Émoustilleur et Quercy des îles, et le samedi l'apéritif était offert par les Vins de Tarn-et-Garonne, l'occasion de faire connaître les 6 appellations viticoles du département. La banda Les croques notes de Montauban a fait partager l'ambiance du Sud-Ouest durant les 3 jours de fête des 3 départements. L'artisanat d'excellence était



également mis à l'honneur grâce aux chapeaux de Caussade, que portait toute la délégation de Tarn-et-Garonne. Cet événement accroît la notoriété du Tarn-et-Garonne et

est un rendez-vous très attendu des parisiens car il est inscrit d'année en année dans l'agenda de la ville de Paris.

Les marchés au gras, les rendez-vous des gourmands



Ils vous accueillent de début novembre à mars, le lundi à Causade, le mardi à Valence d'Agen, le jeudi à Castelsarrasin et le samedi à Montauban. Achetez votre canard ou vos morceaux préférés pour vos conserves ou vos repas en famille. Profitez aussi des animations ponctuelles : ateliers culinaires, concours avicoles, concours de gras.

<http://www.foiegras82.fr>

Sortie du Monopoly Tarn-et-Garonne

Avez-vous déjà rêvé d'acheter le cloître de Moissac ??? Maintenant, c'est enfin possible grâce à la nouvelle édition du Monopoly, consacrée au Tarn-et-Garonne.

Le Département a accompagné la jeune chambre économique de Tarn-et-Garonne pour l'accomplissement de ce beau projet de valorisation, ludique et à la portée de tous, de notre territoire. Un bon moyen de faire découvrir les trésors touristiques du département aux familles, tout en s'amusant.



Les zones humides sur le devant de la scène

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des milieux aquatiques, la préservation de la biodiversité et plus globalement, dans le cycle de l'eau et la stabilité du climat. Leur préservation répond à des enjeux de gestion quantitative et qualitative de l'eau. Ces milieux, véritables interfaces entre terre et eau, ont une biodiversité extrêmement riche (30 % des espèces végétales protégées ou en danger en France métropolitaine se développent dans les zones humides qui occupent environ 4,5 % du territoire national).

Le Département de Tarn-et-Garonne, au travers de ses politiques en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) et de gestion de la ressource en eau, a souhaité s'engager pour la préservation de ces milieux et la gestion durable de l'eau. C'est pourquoi, dès 2010, un inventaire départemental des zones humides a été lancé. À ce jour, 2 770 zones humides ont pu être inventoriées, pour une superficie cumulée de 3 500 ha, soit un peu moins de 1 % du territoire tarn-et-garonnais.

Le conseil départemental conscient des enjeux liés à la préservation, la gestion et la restauration des zones humides, souhaite contribuer à une prise de conscience collective en informant et sensibilisant les nombreux acteurs concernés ou intéressés par cette thématique. C'est pourquoi, avec la collaboration de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Département a pris l'initiative de réaliser un film documentaire sur les zones humides en Tarn-et-Garonne.

Ce documentaire, désormais mis en ligne sur le site du conseil départemental, part à la rencontre de professionnels, propriétaires, élèves, bénévoles ou simples amoureux de la nature, sur une année hydrologique complète (2016-2017), afin de faire découvrir ces espaces naturels fragiles et méconnus de notre département. Il invite à découvrir leurs spécificités, leurs rôles et fonctions. Il montre également comment les Tarn-et-Garonnais prennent en compte leur présence dans leurs activités et valorisent leur rôle afin d'en faire un atout pour le développement local, l'éducation à l'environnement, l'amélioration du cadre de vie... Ce documentaire est un très beau film, pédagogique et instructif dont la seule prétention pourrait se résumer en quelques mots : connaître et faire connaître les zones humides, parce que l'on ne protège que ce que l'on connaît. Une version longue (1h06 min) a également été réalisée, et a reçu un bel accueil lors de sa projection

en avant-première à l'espace des Augustins le 30 juin dernier, en la présence, notamment, de Michel Weill, conseiller départemental présidant la commission environnement et le SATESE (service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux). Cette version sera proposée à l'occasion de divers festivals, ou dans le cadre de diffusions privilégiées dans les salles obscures de notre département, durant les mois à venir.



Voir le documentaire sur :
<http://www.ledepartement.fr/notre-avenir/la-qualite-de-vie/protection-de-lenvironnement/inventaire-departemental-des-zones-humides>

Lutter contre le moustique tigre...

Aedes albopictus (ou moustique tigre) est apparu dans le pourtour méditerranéen en 2004. Depuis son aire de répartition n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui il est implanté dans 33 départements dont le Tarn-et-Garonne.

Dans les milieux occupés par l'homme (environnement urbain), *Aedes albopictus* colonise des gîtes artificiels générés par l'homme sur le domaine privé (soucoupe de pots de fleurs, bidons de récupération d'eau de pluie...) ainsi que sur le domaine public (avaloirs pluviaux, bassins, coffrets techniques...). La particularité de cette espèce est de piquer préférentiellement l'homme et principalement le jour, le matin et en fin de journée. Il est par ailleurs vecteur de virus (dengue, chikungunya, zika). La lutte contre ce moustique passe par une action collective de plusieurs acteurs.

Qui fait quoi ?

- L'ARS (Agence régionale de santé) est le pilote régional sous l'égide de l'État.
- Le laboratoire vétérinaire départemental intervient, en suivant de mai à novembre l'activité du moustique tigre autour des communes colonisées grâce à des pièges pondoirs et répond aux particuliers qui ont déposé une demande d'identification d'un moustique tigre adulte sur le site www.signalement-moustique.fr. Il intervient également en cas d'alerte de l'ARS lorsqu'il y a un risque potentiel de transmission d'un arbovirus. Dans ce cas, le laboratoire réalise une enquête entomologique et déclenche une démoustication ponctuelle en cas de présence de moustique tigre.
- Les mairies participent à limiter la prolifération des moustiques par la gestion de certaines réserves d'eau (règlement sanitaire départemental - art. 12, 29, 36, 121). Elles peuvent si besoin suivre le guide à l'attention des collectivités pour

mettre en œuvre une lutte contre les moustiques vecteurs d'arbovirose.

- Les particuliers participent en privant chez eux le moustique tigre d'eau, cette action n'étant efficace que si elle est collective (en savoir plus sur www.lvd82.fr) et signale la présence du moustique tigre sur le site www.signalement-moustique.fr.

Comment limiter ces moustiques ?

1 - Priver le moustique d'eau

La démoustication mécanique visant à vider et nettoyer les gîtes larvaires est à privilégier. Elle doit être l'affaire de tous tant dans les espaces publics que les espaces privés pour être efficace.

Quand et à quelle fréquence ?

- Entre mai et novembre, période d'activité de ponte du moustique, les vider toutes les semaines ou les protéger (moustiquaires, grillages maille < 0,5 mm) ou mettre du sable dans les soucoupes.



- Se protéger par des moustiquaires, des vêtements amples et clairs.
- En hiver, il n'y a plus de ponte, mais les gîtes même à sec peuvent contenir des œufs (difficiles à voir à l'œil nu, sont noirs et légèrement supérieurs à 1 mm), nettoyer tous ces gîtes potentiels 1 fois, pour éviter l'éclosion des œufs au printemps après leur mise en eau (objectif : rompre le cycle exponentiel que certaines communes colonisées en 2016 ont vécu l'été 2017).



2 - Tuer les larves

La démoustication visant à tuer les larves est réservée aux gîtes larvaires qui ne peuvent être vidés.

Quand et à quelle fréquence ?

Entre mai et novembre période d'activité et de développement des œufs en larves.

- Mettre des poissons prédateurs des larves de moustiques dans les bassins d'agrément, réserves d'eau.

- Mettre un film d'huile végétale (colza) dans les regards d'eau pluviale pour priver d'air les larves (à renouveler après de fortes pluies).

- Mettre un produit biocide d'origine biologique. Le plus largement utilisé est la bactérie *Bacillus thuringiensis* var *Israelensis* (ou BTI) qui a la capacité de bloquer l'intestin spécifiquement des larves de moustiques. Il n'y a pas de nocivité pour l'environnement, l'action est ciblée et l'apparition de résistance faible. Son emploi à petite échelle par des particuliers est disponible dans certaines jardineries. En revanche, son emploi à titre professionnel nécessite de disposer d'un certificat Certibiocide (3 jours de formation, 1 jour de formation si la personne possède déjà le Certiphyto).

3 - Tuer les adultes

La démoustication visant à éliminer les moustiques tigre adultes n'est pas un acte anodin. On parle alors de LAV « lutte anti vectorielle ». Cette LAV utilise un produit biocide chimique (à base de pyréthrine) qui a un impact sur l'environnement, son action n'est pas pérenne, juste 2 à 3 jours de tranquillité. Elle n'est pas sélective et touche tous les insectes et également les animaux à sang froid (poisson, tortues...). Son usage répété favorise les résistances. De plus, elle doit être accompagnée d'une destruction des gîtes larvaires pour être efficace. Ces traitements adulticides sont ponctuels et réservés au risque sanitaire de transmission d'une arbovirose.



Vue générale du cœur réaménagé.

Collégiale Saint-Martin Une restauration exceptionnelle

La collégiale Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy conserve une exceptionnelle tapisserie, composée de cinq panneaux, qui figure la vie de saint Martin de Tours. Tissée dans les Flandres, elle a été offerte à l'église par Jean des Prés, évêque de Montauban, entre 1519 et 1539. Il s'agit d'un ensemble unique au monde, d'une très grande qualité. La tenture a été classée monument historique en 1898.

Accrochée dans le chœur en permanence depuis le début du 19^e siècle, la tapisserie subissait les attaques de la lumière, très dommageable pour les couleurs notamment. Les panneaux étaient également déformés par les piliers des voûtes du chevet. Enfin, l'éclairage de l'ensemble n'était plus satisfaisant.

La commune de Montpezat-de-Quercy a engagé un important chantier de restauration des tapisseries et de réaménagement du chœur pour une nouvelle présentation des panneaux. Pierre-Yves Caillaud, architecte en chef des monuments historiques a dirigé l'opération, avec le soutien scientifique et technique de la conservation régionale d'Occitanie et de la Conservation

départementale du patrimoine de Tarn-et-Garonne. Le parti retenu a consisté à conserver les tapisseries accrochées dans le chœur, mais en avançant les stalles devant les piliers pour retrouver une surface plane, à les protéger de la lumière au moyen de rideaux et à créer un nouvel éclairage pour la visite. Les travaux ont duré plusieurs mois : dépose et restauration des stalles et boiseries du chœur, travaux de maçonnerie, réfection de l'électricité, création d'une grande couronne de lumière en laiton doré et mise en place des rideaux motorisés. Les tapisseries ont été restaurées à la manufacture royale de Wit à Malines, en



Détail des tapisseries restaurées.

Belgique. L'État, le conseil régional et le conseil départemental ont soutenu financièrement la commune pour réaliser cette restauration.

L'opération est un véritable succès : les tapisseries ont retrouvé une lisibilité surprenante et des couleurs éclatantes ; les rideaux, parfaitement adaptés au site, jouent leur rôle contre le soleil et le grand lustre d'inspiration médiévale semble toujours avoir été là.

Montpezat-de-Quercy a été choisi par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie pour inaugurer dans notre région les journées européennes du patrimoine, le vendredi 15 septembre 2017. Une manière de souligner le caractère exceptionnel de ce chantier de restauration et la qualité du travail des entreprises comme des scientifiques.

La collégiale Saint-Martin est ouverte tous les jours de 9h à 18h.

**Conservation départementale
du patrimoine**

**Abbaye de Belleperche
121 route de Belleperche
82700 Cordes-Tolosannes
05 63 95 62 75**

**conservation.patrimoine@
ledepartement82.fr**

espace des AUGUSTINS

Du 14 novembre au 4 février 2018

Mémoires de matériaux

L'espace des Augustins, en partenariat avec les archives départementales de Tarn-et-Garonne et l'Abbaye de Belleperche a imaginé une exposition originale dont l'objectif est de présenter les missions des services départementaux en matière de préservation de trésors d'archives, de monuments et d'objets.

À travers trois séquences qui envisageront successivement les différents matériaux (papier, parchemin, terre, pierre, bois, métal...), les actions de sauvegarde et de restauration en présence de

restaurateurs du patrimoine et la présentation d'objets et de bâtiments remarquables restaurés de notre territoire, cette exposition mettra en lumière les enjeux et les moyens de la conservation, de la restauration et de la transmission de notre patrimoine pour les générations futures dans le cadre de notre culture citoyenne commune.

**Conférence le 18 décembre à 18h :
Les techniques de restauration
en matière d'archives par l'atelier
Pergamena.**



**Entrée libre
du mardi au dimanche
de 14h à 18h, visites guidées sur
réservation pour les scolaires.**

**Espace des Augustins
27, rue des Augustins
Quartier Villebourbon
82000 Montauban
Tél. : 05 63 93 90 86
www.espacedesaugustins.fr**

ADDA 82

Décollage du projet « Terre de lune 82 »

L'ADDA 82, Association départementale pour le développement des arts en Tarn-et-Garonne, étend ses actions au secteur du handicap. En effet, ce mois d'octobre 2017 a vu le lancement d'un projet ambitieux : Terre de lune 82. De quoi s'agit-il ? De la création d'un opéra-conte avec des personnes handicapées provenant de 9 structures du département : le Centre Bellissen à Montbeton, l'APIM à Lavit, Le Foyer de la Clare à Albi, l'association départementale pour l'intégration d'adultes en difficultés (ADIAD), l'Ageris à Castelsarrasin, le pôle adulte du Pech Blanc à Lamothe-Capdeville, le pôle Henri Cros à Valence d'Agen, Sol'Handi à Verfeil-sur-Seye, et le pôle Poussières-Bordeneuve à Saint-Etienne-de-Tulmont. Pendant 9 mois, les résidents de ces structures bénéficieront d'ateliers de chant, de percussions, de théâtre et de danse menés par les 5 musiciens-chanteurs de l'Ensemble Thalia.

En juin, ils monteront sur scène et présenteront leur spectacle dans des

conditions professionnelles. Conçu pour petits et grands à partir de 6 ans, Terre de lune est un conte, qui parle d'une histoire d'amour impossible entre la lune et le soleil et de l'influence de la lune sur la Terre. Un conte, mais également un opéra, puisque tous les arts y sont convoqués : chant, musique, danse, théâtre et arts plastiques. De quoi valoriser les talents de la centaine d'artistes amateurs participant au projet ; de quoi également donner une autre image du handicap, bien éloignée de tous les préjugés qui y sont habituellement attachés. La différence est une richesse. Pour

vous en convaincre, rendez-vous pour une première représentation en juin à Moissac ! « Terre de lune 82 » est un projet porté par l'ADDA 82 avec le soutien du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie, et de la Fondation Allier (sous l'égide de la Fondation de France).

**Pour plus d'informations sur le projet, contactez Annabelle Couty, directrice de l'ADDA 82 à : direction@adda82.fr
05 63 91 83 96**



Exposition

40 ans d'architecture en Tarn-et-Garonne

Pour célébrer les 40 ans de la loi sur l'architecture et dans le cadre des Journées nationales de l'architecture 2017, le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Tarn-et-Garonne avait déployé plusieurs événements en octobre dernier.

Inaugurée le vendredi 13 octobre, en présence de Colette Jalaise, Présidente du CAUE, l'exposition a été ouverte au public jusqu'au 16 novembre 2017 dans le hall du conseil départemental. Les visiteurs ont pu ainsi découvrir le travail des maîtres d'œuvre locaux (Cascari-gny, Letellier, Rouillard, GGR,...), nationaux (Taillibert, Lagneau) ou encore internationaux (RCR, Fiszler). Ils ont pu observer des réalisations parfois très ancrées dans le local ou très en rupture des conventions, parfois même hissées au rang d'objets d'art comme le montre la Mémo. Quelques exemples de reconversion d'édifices (Résidence

du Fort, DDT) et de friches industrielles (Eurhythmie, médiathèque de Montech) ont également pu être abordés. Les passionnés d'architecture ont pu également échanger pendant la balade architecturale montalbanaise du samedi et au cours de la conférence, animée par



une historienne de l'architecture du XX^e qui l'a précédée. De beaux rendez-vous qui marquent la volonté du CAUE de sensibiliser le public à l'architecture et de reconduire de telles actions.

L'exposition est disponible gratuitement au prêt pour itinérance. Contactez-nous au 05 63 03 80 88.

Retrouvez tous ces bâtiments sur l'observatoire des CAUE (rubrique Tarn-et-Garonne)

Le CAUE 82 a intégré l'observatoire national des CAUE en octobre 2017. Accessible à partir du site www.caue-observatoire.fr, découvrez les bâtiments de l'exposition ainsi que diverses opérations, tant au niveau des programmes, de l'échelle que des localisations géographiques.



CAUE 82
05 63 03 80 88
caue82@ledepartement82.fr
www.caue-mp.fr

Festival Lettres d'automne, du 20 novembre au 3 décembre

Une 27^e édition consacrée à Laurent Mauvignier !

Tous les ans en novembre, la littérature est mise à l'honneur à Montauban et dans le Tarn-et-Garonne ! Fort de son concept d'origine, le festival Lettres d'automne, organisé par l'association Confluences, propose chaque année une programmation singulière et plurielle, afin d'arpenter l'œuvre et l'univers artistiques d'un écrivain invité d'honneur.

Cette 27^e édition, du 20 novembre au 3 décembre, est consacrée à Laurent Mauvignier (« Continuer », « Des hommes », « Apprendre à finir »...). Auteur de romans, textes de théâtre mais aussi de scénarios pour la télévision et le cinéma, il a choisi comme fil rouge du programme le thème « Devenir(s) », qu'il explorera en compagnie de nombreux auteurs, réalisateurs, artistes (Wajdi Mouawad, Magy

Cherfi, Lydie Salvayre, Éric Vuillard, Valérie Mréjen...).

Cette année encore, avec le concours des communes, communautés de communes et médiathèques du département, de multiples rendez-vous attendent le public dans plusieurs villes : soirée cinéma autour de Wajdi Mouawad à Bressols, atelier d'illustration animé par le duo Catherine Pineur/Émile Jadoul et rencontre-lecture avec l'auteur américaine Jean Hegland à Moissac, rencontre-projection avec Carlos Spottorno à Montricoux, Cabaret Prévert à Molières, spectacle dès 4 ans : « Papier Ciseaux Forêt Oiseaux » à Lafrançaise, mais aussi dans divers lieux à Montauban, lectures en scène, rencontres, cinéma, théâtre, expositions, programmation jeune public, librairie du festival...



Programme complet sur :
lettresdautomne.org

Le conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 68 du règlement intérieur).

Le 28 juin, le Compte Administratif 2016 était soumis à l'examen de l'Assemblée Départementale.

Il nous a permis, dans un premier temps, de constater que les baisses des dotations de l'État : 3 M€ dont 2,9 M€ au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) étaient compensées par, d'une part, 6 M€ supplémentaires au titre de l'APA et, d'autre part 1 M€ de reversement à l'État en moins.

Dans un second temps nous avons noté que les dépenses de gestion 2016 : 249 967 117 M€ étaient d'un niveau identique à celui de 2014 : 249 011 002 M€.

Notre abstention sur les comptes 2016 a deux raisons :

- un recours à l'emprunt de 13 M€ alors que nous terminons l'année avec un excédent de fonctionnement de 12,9 M€ et un excédent net sur les restes à réaliser en investissement de 16,6 M€,
- une baisse des investissements de - 20 % entre 2014 (22,8 M€) et 2016 (18,5 M€) se traduisant par des crédits inemployés de près de 30,3 M€ pour 24,2 M€ en 2014.

Trop de projets sont « en panne » par manque de volonté politique : le collège de Verdun-sur-Garonne, le gymnase du Collège Azaña, restructuration des archives départementales, travaux dans les collèges...

Au-delà de ces constats nous regrettons vivement que les prérogatives de l'Assemblée Départementale soient systématiquement transférées à la Commission Permanente dans le but de « limiter » le débat public.

Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Christianne Le Corre, Marie-Claude Nègre, Denis Roger, Michel Weill.

Le budget de la France est en discussion actuellement à l'Assemblée Nationale et ce qu'il prévoit ne correspond pas aux attentes de notre groupe. Entre la suppression de l'Impôt sur la Fortune, la suppression des emplois aidés si utiles à notre tissu associatif et la baisse des allocations logements (pour ne parler que de cela) le compte n'y est pas. De plus le département de Tarn-et-Garonne est, comme 318 autres collectivités, visé par la contractualisation afin de réaliser 13 milliards d'économie sur les 5 années à venir... (soit 4 milliard de plus que sous le quinquennat précédent.)

Il est à craindre que la baisse du pouvoir d'achat ne soit durement ressentie en Tarn et Garonne puisque 80 % des tarn-et-garonnais sont éligibles au logement social... les bailleurs sociaux vont se voir « ponctionner » de 60 euros par mois et par logement... comment dans ces conditions pouvoir gérer au mieux le parc locatif que ce soit pour des travaux de rénovation ou de construction ? C'est pourquoi nous nous sommes associés sans réserve à la motion votée à l'unanimité lors de la dernière décision modificative pour demander au gouvernement de revenir sur cette mesure.

Nous restons attentifs et vigilants aux projets portés par le conseil départemental en faisant entendre notre voix, souvent plus « revendicative » notamment à propos du collège de Verdun, des archives départementales, de la construction du gymnase Azaña... et tous les dossiers touchant le quotidien des tarn-et-garonnais comme nous nous y sommes engagés.

Groupe des Socialistes

Catherine Bourdoncle-Larnaudie, Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan, Dominique Sardeing-Rodriguez.

Le Département de Tarn-et-Garonne évolue dans un contexte financier durablement contraint et dont la majorité actuelle a hérité, avec, en 2015, une dette s'établissant à 207 millions d'euros et des niveaux de fiscalité particulièrement élevés.

Du fait de cette situation et parce qu'il ne veut ni augmenter les impôts ni pénaliser les générations futures par un accroissement de l'endettement, le groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne » a fait le choix assumé de la sobriété.

Ce choix le conduit d'abord à contenir les dépenses de fonctionnement. Il l'amène aussi à mener une politique raisonnée d'investissement. Il s'agit de refuser les programmes somptuaires ou les dépenses superflues pour s'attacher à réaliser des projets fonctionnels et, avant tout, utiles aux Tarn-et-Garonnais. Le futur gymnase du collège Azaña ou le plan d'extension et de restructuration des archives départementales satisfont ces objectifs. Il s'agit, aussi, d'investir dans l'entretien des équipements existants (routes, collèges...) pour les maintenir en état et préserver ainsi la qualité du service rendu au quotidien.

La sobriété n'empêche toutefois pas l'émergence de projets structurants et ouvrant sur l'avenir, comme la restructuration du centre universitaire de Montauban ou la valorisation de la grotte de Bruniquel à condition que, à chaque fois, le coût reste maîtrisé.

La sobriété est un choix politique mais c'est surtout une exigence, la condition indispensable à l'accomplissement par le Département, à moyen terme, de l'ensemble de ses missions d'intérêt général.

Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq, Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers, Véronique Cabos, Véronique Colombié, Francine Debiais, Gérard Hébrard, Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise, Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège, Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol, Léopold Vigié.

PROMOUVOIR, VALORISER, DÉVELOPPER

TARN-ET-GARONNE

L'authenticité d'ici !



service communication CD82

 Département de Tarn-et-Garonne
www.ledepartement.fr
Pour un département attractif et équilibré.

